

# AU JOUR LE JOUR



Coupe de la glace dans la baie de La Prairie

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine



## À l'intérieur

L'énigme du moulin à vent de La Prairie : une hypothèse	2
Travaux d'urgence	4
La SHLM au Salon du livre de Montréal	4

## Le Temps des Fêtes approche à grand pas

Voilà un cadeau original à des êtres chers : offrez *La Prairie – Histoire d'une ville pionnière*.

Composé de 19 chapitres, chacun traitant d'un thème différent, ce livre de 475 pages plaira à tous ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur l'histoire d'une municipalité fondée en 1667.

30 \$ en format papier et 20 \$ en version ePub sur notre site internet.

***Nous souhaitons de Joyeuses Fêtes à tous nos lecteurs.***

# L'ÉNIGME DU MOULIN À VENT DE LA PRAIRIE : UNE HYPOTHÈSE

Par Gaétan Bourdages

Moulin de l'Île Perrot

**Dans les lignes qui suivent, nous tenterons de comprendre pourquoi Peter Schuyler, dans son récit de l'attaque du 11 août 1691 contre le fort de La Prairie, a situé le moulin à vent quelque part entre la rivière Saint-Jacques et la palissade de bois. Nous savons aujourd'hui que la tour de pierre était à l'opposé du fort, à plus de 700 mètres au sud-ouest.**

D'entrée de jeu, convenons qu'à cause de l'importance de la structure et des coûts engendrés par sa construction, ainsi que du rendement très faible de ce type de moulin, il n'y eut qu'un seul moulin à tour de pierre à La Prairie. Il est également impensable qu'on ait songé à quelque époque que ce soit à défaire le moulin pierre par pierre pour le reconstruire à l'autre extrémité du village.

Gilles Deschênes affirme que le moulin à vent de La Prairie a été construit en 1670 en même temps que ceux des seigneuries de Chambly, de Sorel, de Repentigny, de Lacheshaye, de Lachine, de Charlesbourg, de Beauport et de la côte Saint-Jean à Québec.<sup>1</sup> Le contrat de construction demeurant introuvable, Yvon Lacroix dans *Les origines de La Prairie (1667-1697)* confirme cette date de construction : à l'automne 1671, lors du premier contrat de

*concession (avec le farinier Pierre Jarny), les Jésuites obligent le censitaire de faire moudre ses grains au moulin qu'ils ont fait bâtir.<sup>2</sup>*

Et l'auteur de préciser : *Il se trouve sur le grand chemin qui va du fort à la rivière St-Jacques, lequel est à proximité du fleuve et sert de limite au domaine seigneurial. Puisqu'il s'agit d'un moulin à vent, le site choisi correspond probablement à un promontoire, lieu idéal pour une construction de ce genre.<sup>3</sup>* Selon une note en bas de page du même auteur, des recherches archéologiques l'auraient situé à environ 1 500 pieds du fort, près du fleuve, vis-à-vis de la rue Saint-Ignace actuelle. Si le moulin avait été érigé entre la rivière et le fort, cela signifierait que les seigneurs jésuites auraient choisi de l'établir sur leur domaine, du côté nord-est du fort, un site moins exposé aux vents dominants.

D'autre part, l'historien Louis Lavallée assure que « *Les Jésuites ont fait construire deux moulins sur le territoire de la seigneurie. Le premier, un moulin à vent, que les contrats de concession rédigés par Tissot en 1672 mentionnent, déjà, s'élève sur un petit promontoire dans la commune, à proximité du fort et du fleuve.* »<sup>4</sup> ce qui situe le moulin de l'autre côté du fort, au sud-ouest, où il est davantage au vent. D'ailleurs la carte du village de La Prairie

dressée par l'arpenteur Amable Gipoulou en 1788 situe clairement le moulin du côté sud-ouest du village. Si le moulin n'apparaît pas sur le *plan du village de Laprairie* établi par l'arpenteur Joseph Rielle en juillet 1861, c'est simplement parce que le moulin était situé à l'extérieur des limites du village.

Le second moulin dont fait mention M. Lavallée est un immense moulin à eau construit au printemps 1718 par les seigneurs jésuites à la côte Sainte-Catherine.

En cette époque troublée de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, les moulins, solides structures de pierre, sont à certains endroits des lieux stratégiques qui servent également de postes d'observation ou de refuges en cas d'attaque. Le moulin de La Prairie n'échappait pas à la règle puisque, lors de l'attaque menée par les troupes de Peter Schuyler contre le fort de pieux au matin du 11 août 1691, le hollandais venu d'Albany raconte :

« [...] We resolved to fall upon the Fort, by break of day went to prayers and marched towards Leprarie, and a mile on this side layd downe our baggage, marching over the Corne field till within a quarter a mile of the Fort, then marched along the water side till we came to the Windmilne within 80 paces of the Fort, on our march we saw a fire upon the land, and as we approached neer the windmill, the fire was stirred three times to cause a flame, which we conceived to be their signe to the Forte, when we approached the Windmilne the miller called, fired and killed one of our Indians, and one of my Christians fired and killed him attempting a second shott, soe that his body hung half in and half out of the window. [...] »

Le sieur de Bénac dans une lettre à Frontenac en date du 2 septembre 1691, confirme, à peu de choses près, le récit de Schuyler :

« [...] Le Samedy 11 aout Les Ennemis se Coulesrent une heure avant le jour Le Long de laprairie du Costé de la petite rivière, et vinrent jusqu'au moulins, La Sentinelle, qui y estoit postée Cria quyvala, et sur ce quoi on repondoit point, tira criant aux armes et se sauva aussytot Dans Le moulin, Les Ennemis découverts Se jettent sur Le Corps de Garde quy estait entre Le moulin

et Le fort et en chasserent Les habitans qui senfuirent en Desordre dans le fort. [...] »

De Bénac et Schuyler, deux partis ennemis, s'entendent donc sur le fait que les attaquants longèrent la rivière Saint-Jacques pour atteindre d'abord le moulin qui se trouvait entre la rivière et le fort. Comment pouvait-il en être ainsi puisque les plans d'arpenteurs et les récits de nombreux témoins confirment que le moulin avait été construit du côté opposé, au sud-ouest du fort ?

Le sulpicien François Vachon de Belmont ne précise pas l'emplacement du moulin, il note simplement :

« [...] ayant eu avis que les flamans devaient donner a la prairie mr decalier y alla les habitans camperent d un cote du fort les soldas de lautre au nombre en tout de 1200 la debauche fut extreme en toute maniere cependant avant le jour 80 loups se glisserent par le fosse derriere le moulin tuerent la santinelle endormie [...] »

Lahontan, dans une lettre datée du 10 novembre 1691, ne dit rien du moulin mais parle plutôt du corps de garde :

« On m'apprit que trois cens Anglais et deux cens Iroquois s'étaient approchés il y a deux mois de l'Isle de Montréal; que le gouverneur de cette Isle ayant fait passer quinze Compagnies de l'autre côté du Fleuve dans la Prairie de la Madelaine, pour les attendre de pied ferme, qu'un détachement de ce Parti ennemi avait surpris, à la faveur de la nuit, les sentinelles avancées, et que le corps ayant joint, ils donnèrent tête baissée avec tant d'intrépidité et de courage sur les Corps de Garde et sur le Camp dans un même tems, [...] »

Ainsi, selon Schuyler, le meunier aurait été tué après avoir fait feu sur un « Indien ». Or, le meunier Laurent Frangé n'apparaît nulle part dans les registres des sépultures de La Prairie pour l'année 1691. Schuyler aurait-il conclu à tort que quiconque criant « qui va là » et faisant feu depuis le moulin devait nécessairement être le meunier ?

Compte tenu de la topographie et des techniques de raids à embuscades très à la mode à l'époque, il est tout à fait logique que les troupes de Schuyler aient longé la rive de la rivière Saint-Jacques



La maison fortifiée

pour atteindre le fort de La Prairie et surprendre les troupes françaises. Ce qui pose problème c'est que deux témoins attestent que le moulin était situé entre la rivière et le fort, soit à plus de 700 mètres de sa position réelle, en bordure de l'actuelle rue Saint-Henri.

Un chef militaire d'expérience aurait sans doute divisé ses troupes en deux contingents afin d'attaquer le fort de deux côtés à la fois. La brigade venant du côté sud-ouest se serait effectivement heurtée au moulin à vent avant d'atteindre le fort situé à 250 mètres. L'autre troupe arrivant du côté de la rivière aurait d'abord dû franchir le « corps de garde » qui était peut-être la petite maison fortifiée :

« Construite vers 1688, cette petite maison mesurait environ 25 pieds X 38 pieds et était surmontée d'une énorme cheminée centrale en pierre; un toit à quatre versants en croupe la coiffait. C'était une maison d'habitation qu'on pouvait transformer en redoute sitôt qu'un danger se présentait ; de lourds contrevents fermaient les ouvertures et des meurtrières étaient percées au niveau des combles, de sorte qu'on pouvait y tirer sur l'ennemi. »<sup>5</sup>

« Quant à la maison en pierre qu'on a prise et donnée pour le Fort de La Prairie, il est certain qu'elle est bien ancienne, et les

meurtrières qu'on y voit dans les mansardes donnent raison de croire qu'elle a été bâtie dans un but militaire ; cependant elle n'a jamais été ni le Fort ni dans le Fort. Elle pourrait être une Redoute destinée à défendre le Fort, comme le moulin à vent construit au sud du Fort devait en être une autre. »<sup>6</sup>

La maison fortifiée était bien située à près de 80 pas (environ 50 mètres) du fort (*we came to the Windmilne within 80 paces of the Fort*), sur la rue du Boulevard près de l'extrémité de la rue Sainte-Marie.

Voilà qui nous permet d'avancer l'hypothèse suivante; bien que cela n'apparaisse pas dans son récit, Schuyler aurait attaqué le fort à la fois par le nord-est et par le sud-ouest, se heurtant d'un côté à la maison fortifiée et de l'autre au moulin à vent. Ayant sans doute rédigé sa description des événements plusieurs années après les faits et peu familier avec le site de La Prairie, il aurait confondu les deux assauts et les deux bâtiments.

1 Quand le vent faisait tourner les moulins, p. 58

2 Les origines de La Prairie, 1667-1697, p. 141

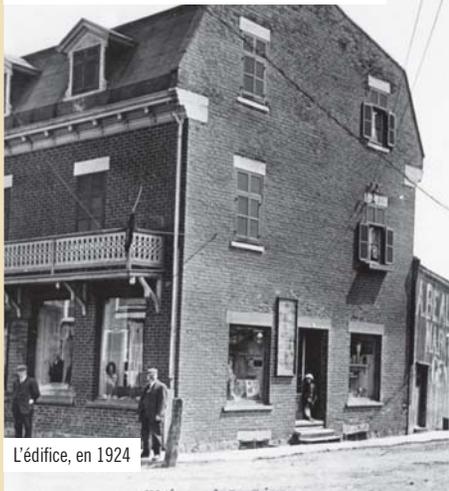
3 Ibidem, p. 142

4 La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760, p. 88

5 Michel Létourneau, Le Bastion, Volume 2, no 1, juin 1983, page 21.

6 Journal La Minerve du 20 mai 1882.

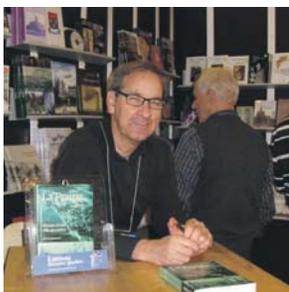
### Travaux d'urgence



Au cours de l'automne dernier les nouveaux propriétaires de l'édifice portant les numéros d'immeuble 102, 104 et 106, rue Saint-Georges ont dû procéder à des travaux d'urgence, car le mur donnant sur la rue Saint-Ignace menaçait de s'effondrer. D'importantes remises à neuf ont également été effectuées à l'intérieur des deux logements situés à l'étage.

Cette maison a été construite en 1815 par Aimable Leclerc, forgeron. Entre 1850 et 1870, le bâtiment servait d'école normale pour les jeunes gens doués qui y étudiaient en préparation à leur tâche d'instituteurs. Le rez-de-chaussée a longtemps servi de magasin général.

## La SHLM au Salon du livre de Montréal



Le 23 novembre dernier, M. Gaétan Bourdages, auteur du livre « La Prairie – Histoire d'une ville pionnière », a eu la possibilité d'aller présenter sa plus récente publication au Salon du livre de Montréal à la Place Bonaventure. Installé bien à la vue dans le stand de la Fédération Histoire Québec, M. Bourdages a eu le plaisir de rencontrer des dizaines de personnes très intéressantes. Cependant, compte tenu de la présence de plusieurs centaines de stands d'éditeurs et de l'attrait de nombreuses vedettes de la littérature québécoise, la concurrence était forte et, en conséquence, les ventes du nouveau livre sur La Prairie se sont avérées plutôt modestes.

Malgré tout, ce fut une expérience très enrichissante.



## AU JOUR LE JOUR

### Éditeur

Société d'histoire de  
La Prairie-de-la-Magdeleine

### Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1499-7312

### COLLABORATEURS :

#### Coordination

Gaétan Bourdages

#### Rédaction

Gaétan Bourdages

#### Révision linguistique

Robert Mailhot

#### Design graphique

François-B. Tremblay  
[www.bonmelon.com](http://www.bonmelon.com)

#### Impression

SHLM

#### Siège social

249, rue Sainte-Marie  
La Prairie (Québec), J5R 1G1

#### Téléphone

450-659-1393

#### Courriel

[info@shlm.info](mailto:info@shlm.info)

#### Site Web

[www.shlm.info](http://www.shlm.info)

Les auteurs assument l'entière responsabilité de leurs articles.



**Desjardins**  
**Caisse La Prairie**

Desjardins Caisse  
La Prairie commandite  
l'impression du bulletin  
Au jour le jour.